

Coordination Nationale des Enseignants et des Écoles d'Art

Adresse pour tout courrier postal K.MOKADDEM 109 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON
Tel : (président) 06 30 79 73 55 Tel : (vice-présidente) 06 73 94 37 20

contact@cneea.fr

- *Communiqué du collectif enseignant de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, le 16 décembre 2015*
- *Appel à cotisations et objectifs de la CNEÉA :*

La CNEÉA a déjà évoqué la situation de l'École Supérieure d'arts et Médias de Caen/Cherbourg. Fin mars 2015, les enseignants nous avaient signalé les dysfonctionnements dans la gouvernance de l'établissement.

Aujourd'hui ces dysfonctionnements nuisent à la constitution du dossier pour l'évaluation HCERES des diplômes.

Aucun cas ne semble avoir été fait du rapport d'inspection signalant ces dysfonctionnements.

La CNEÉA vous relaye donc le communiqué du collectif des enseignants.

Cette situation, d'autres établissements en cours d'évaluation (la vague dite B), la rencontrent avec d'autres configurations.

Il est important de les rendre public pour que l'HCERES se rende compte de la situation et que les Conseils d'Administration remédient à ces difficultés.

Une partie de ces problèmes est liée à la structuration maladroite et inadéquate des EPCC écoles supérieures d'Art et de Design à nos missions de formation, de création et de recherche.

La faible représentation des professeurs ne permet pas d'orienter et de peser sur la politique d'établissement ; les projets d'établissement ne sont pas toujours en accord avec les caractéristiques des écoles.

La CNEÉA rappelle que l'EPCC, en l'état, n'est pas inscrit dans le marbre des tables de la loi.

Ce doit être une structuration transitoire pour l'institution de véritables établissements d'enseignement supérieur.

Il est évident que les erreurs et les maladroites sont aussi commises par des administrations et des directions qui semblent peu au fait des pratiques pédagogiques et des modes de gouvernance d'un établissement d'enseignement supérieur.

Les directions doivent trouver leur légitimité dans une révision des formes de nomination et les directeurs être nommés collégialement.

Nous invitons chaque établissement à nous communiquer un point analytique sur sa situation : fonctionnements, modes de prises de décision, constitutions des dossiers d'évaluation, recrutements...

Vos informations serviront à la réévaluation du fonctionnement des EPCC et seront communiquées après synthèse aux interlocuteurs et tutelles des écoles.

Pour contacter un des membres de bureau :

contact@cneea.fr

Tel : (président) 06 30 79 73 55

Tel : (vice-présidente) 06 73 94 37 20

APPEL A COTISATIONS ET OBJECTIFS DE LA CNEÉA

- informer et diffuser l'information concernant les écoles supérieures d'art et design.
- inscrire les statuts des écoles supérieures dans un statut cohérent et homogène d'établissement d'enseignement supérieur.
- inscrire de fait les missions de professeur d'enseignement supérieur (formation, recherche et création) dans les missions de tous les personnels enseignants et faire évoluer en conséquence le statut des personnels.
- accéder à une véritable reconnaissance des caractéristiques des écoles supérieures d'art et de design et des spécificités des recherches initiées et portées par les écoles.
- participer à l'élaboration d'une politique nationale des écoles supérieures d'art et de design.
- éviter l'inégalité territoriale possible du fait des réformes en cours et des projets portés par certains directeurs et conseils d'administration.

Ces objectifs et horizons de travail sont élaborés avec les adhérents de la CNEÉA et à partir des informations portées à notre connaissance.

La CNEÉA, nous vous le rappelons, est une association de personnes physiques et non comme d'autres, une association de structure. [...]

[...] Nos financements sont liés aux adhésions, à une subvention. Notre connaissance des situations se fait par la remontée d'informations et le contact permanent avec les personnels.



COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉDIAS DE CAEN/CHERBOURG, LE 16 DÉCEMBRE 2015

Depuis plus d'un an maintenant, un collectif d'enseignants de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg pointe de grave dysfonctionnements structurels (instances, gouvernance) et pédagogiques (absence de direction des études et non remplacement des enseignants en maladie, en disposition ou mutés) au sein de notre école.

Dès la création de l'EPCC en 2011, avec la suppression définitive de toute direction sur le site de Cherbourg et sans mise en place d'une véritable direction pédagogique, les problèmes sont très vite apparus et n'ont fait que s'intensifier.

Depuis la rentrée 2014, les dysfonctionnements se sont malheureusement multipliés et ont provoqué une crise grave.

Nous alertons depuis octobre 2014 le Conseil d'administration de l'EPCC de la situation. Après nombre de réunions et de courriers adressés aux élus, après une inspection diligentée par le Ministère de la Culture, menée en mars 2015, puis l'envoi d'un chargé de mission, les problèmes n'ont fait que continuer de s'aggraver.

Il est indispensable de rappeler que faute d'une direction des études et de la recherche, depuis la création de l'EPCC, ce sont les enseignants du supérieur qui sont les seuls garants de l'offre pédagogique et que ce sont aussi eux qui sont les

premiers interlocuteurs des étudiants lorsqu'ils sont mécontents de dysfonctionnements rencontrés au cours de leur cursus. C'est aussi aux enseignants du supérieur qu'il est demandé de rédiger et porter, dans des conditions de travail inacceptables, avec des instances défaillantes, le projet pédagogique à venir devant l'HCERES et ceci en février prochain.

Face à toutes ces difficultés, un préavis de grève sera déposé dès la rentrée de janvier.

L'initiative a été également prise de demander au président du HCERES, le report de l'évaluation de notre école qui ne peut selon nous avoir lieu dans de telles conditions.

Le collectif enseignant de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg souhaite également renouveler ici ses revendications :

Le réexamen des statuts de l'EPCC, et notamment :

- La recomposition du Conseil d'Administration, redonnant une plus large place aux étudiants, aux personnels administratifs et techniques, aux enseignants, ainsi qu'aux personnalités extérieures qualifiées dans les domaines de l'art et du design.
- Une redéfinition des missions et des fonctionnements des instances.
- La création du Conseil Scientifique.
- Le remplacement des 5 enseignants (départ en mutation, mise en disponibilité, arrêt longue maladie) non-remplacés ou remplacés plus que partiellement, malgré une augmentation des effectifs des étudiants.
- Une nouvelle direction, formée d'un directeur d'EPCC et d'un directeur des études et de la recherche. Chacun issu des champs d'activités enseignés dans notre école et ayant acquis une expérience des écoles d'art.

Le collectif enseignant de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg

ensec22015@gmail.com

CNEÉA BULLETIN D'ADHESION ANNÉE 2016

adhésion: 30 euros

Nom Prénom

Adresse

École de Situation d'enseignant

Tél (fixe) Tél (mobile)

Mail : Fax :

Vous pouvez participer à la vie de la CNEÉA, et être informé de nos actions sur notre blog www.cneea.fr

La CNEEA est une association subventionnée par le Ministère de la Culture..